



Site : <http://www.echecscvl.net>

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

**COMITE DIRECTEUR
Du samedi 8 janvier 2011
A Orléans (45)**

Présents : POUSSE Kennisthon, SALVAING Jean-Louis, SELLAM Denis, BEGAUD Gérard, DESMOULIERES Serge, DESCAMPS Jacky, ANDRE Philippe

Invités ; Marie JOLLY.

Excusés : BRISSON Céline, GENDRE Jean-Claude, NORMAND Vincent, BARBIER Thierry (donne pouvoir à Kennisthon POUSSE), DUVAL Christophe (donne pouvoir à Jean-Louis SALVAING).

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du Comité Directeur du 25 septembre 2010
- 2) Point financier => **Gérard Bégaud**
- 3) Secteur Jeunes => **Philippe André**
Les Grands Prix Régionaux
Les Championnats de France
- 4) Secteur Scolaire => **Jacky Descamps**
- 5) Secteur Technique : la saison 2010-2011 => **Denis Sellam**
- 6) Secteur Féminin => Céline Brisson
Service Civique : le point par Marie Jolly => **Kennisthon Pousse**
- 7) Arbitrage => **Serge Desmoulières.**
- 8) Formation => Christophe Duval
- 9) Questions diverses mises à l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 14h30 par le président Kennisthon POUSSE

7 Votants pour 9 voix sur 16 membres

Remarque : Il est souhaitable d'inviter les présidents départementaux aux CD de Ligue, même s'ils n'ont pas de droit de vote. Proposition acceptée à l'unanimité.

I° Approbation du PV du Comité Directeur du 25 septembre 2011

Le PV est adopté à l'unanimité.

II° POINT FINANCIER

par Gérard BEGAUD

Pour la Coupe 2000 de l'an passé tous les clubs ont régularisé leur situation à la Ligue.

Les inscriptions interclubs de cette saison : il manque seulement les 15 € de Chartres

La FFE a envoyé un courrier indiquant les dettes des clubs de la Ligue CVL. Les montants vont de 3 € à 750 € : 14 clubs sont concernés. Il faut insister auprès des clubs pour qu'ils régularisent leurs prises de licences à la mi-décembre pour faciliter l'équilibre des plans comptables.

➤ La part départementale des licences :

➔ Le trésorier de Ligue, si les présidents départementaux en font la demande, enverra les chèques directement aux trésoriers départementaux.

➔ Par contre, les calculs des parts des licences reversées aux départementaux seront adressés au président et trésorier de chaque département.

➔ Sur le site de la FFE les pages départementales des CD ne sont pas à jour. A chaque comité départemental d'effectuer régulièrement les mises à jour.

➤ Leur de la prochaine AG de la FFE, celle-ci à l'attention de proposer une augmentation de 2 à 4€ sur les licences séniors. Actuellement la licence sénior est de 44 €, elle se décompose en :

- Part FFE 24 €
- Part Ligue 10 €
- Part Départementale 10 €

Le Comité Directeur a décidé sur propositions du trésorier de Ligue d'effectuer des **économies sur le budget prévisionnel** pour la saison 2010/2011 sur plusieurs chapitres afin d'éviter un bilan négatif en fin d'exercice.

➤ Pas d'augmentation des licences du côté de la Ligue. Elle attendra la décision de l'AG FFE pour se positionner lors de l'AG de Ligue de juin 2011.

➤ L'aide de la Ligue de 50 € aux qualifiés des Championnats de France jeunes est supprimée. La Ligue continue de financer les stages de formations (environ 2000 € pour cette année) ainsi que l'hébergement et la restauration des accompagnateurs et des entraîneurs lors des Championnats de France. Les départements et les clubs doivent s'investir pour monter des dossiers et effectuer des demandes, pour leurs jeunes, auprès des différentes collectivités (communes, agglomérations, conseils généraux...)

La Ligue économise ainsi 1700 €. Les cas particuliers pourront être étudiés par le responsable des jeunes.

➔ Vote : 7 pour / 1 contre / 1 abstention.

➤ Les frais de déplacement des membres du CD pourront faire l'objet d'une défiscalisation à partir de cette année. Chaque membre du CD devra remplir les formulaires et les adresser au trésorier de Ligue.

➤ Les frais de déplacement des membres du CD n'étant pas remboursés, les repas resteront à la charge de la Ligue mais le montant en sera limité à 15 € par personne et seulement pour les membres présents sur la journée.

➔ Vote : 8 pour / 0 contre / 1 abstention.

➤ L'aide de 1000 €, à l'organisateur du Championnat de Ligue, est supprimée. Elle est remplacée par la prise en charge de l'arbitrage à raison de 50 € par jour de tournoi et par une bourse d'un montant de 150 € pour le joueur qualifié qui représentera la Ligue au tournoi Accession du Championnat de France en août.

➔ Vote : 9 pour / 0 contre / 0 abstention.

➤ L'aide de Ligue pour la participation à la Finale Nationale des scolaires (lycées, collèges et écoles) passe à 25 € par joueur. Sur présentation du budget et du bilan.

➔ Vote : 9 pour / 0 contre / 0 abstention.

➤ Les frais de restauration des jeunes lors des regroupements Ligue ne seront plus pris en charge, Un simple goûter sera proposé à l'ensemble des participants.

➔ Vote : 7 pour / 1 contre / 1 abstention.

➤ Frais relatifs aux Championnats de France des jeunes: Pas de changement.

➤ Le président rappelle les subventions obtenues au niveau de CNDS

- Il a été demandé 5700 € pour le secteur des jeunes et il a été accordé 2400 €.

- Le décalage entre la demande et le montant accordé risque de s'accroître donc diminution des aides.
 - Les demandes vont se faire au printemps pour une réponse en novembre. Ce qui va compliquer la budgétisation des projets.
- En ce qui concerne la subvention de 5000 € du Conseil Régional la Ligue reçoit 4000 € à la signature de la convention annuelle et 1000 € sur présentation des bilans des actions.

III° SECTEUR JEUNES

par Philippe André

- La licence A, pour la phase départementale des Championnats jeunes, est obligatoire.
- Le responsable jeune, de chaque département, doit vérifier que les jeunes ont bien des licences A.
- Il y a des qualifiés qui s'inscrivent à la phase Ligue avec encore une licence B : cette situation n'est pas acceptable. Il pourra y avoir des sanctions pour les départements qui ne respectent pas ce point du règlement.

- Championnats de Ligue des jeunes : La proposition de l'organisateur, d'accepter pour chaque club un représentant ayant accès à l'aire de jeu pour soutenir ses jeunes lors des régionaux, est refusée.
 - ➔ Vote : 0 pour / 5 contre / 4 abstention.

- Nationale IV Jeunes, la date limite de la phase départementale est fixée au 3 avril 2011. La phase Ligue sera à Tours le 29 Mai 2011.
- Pôle espoir : Lettre de candidature à remplir pour intégrer le pôle espoir dès septembre 2011.
- Les championnats régionaux jeunes : la liste des qualifiés (et repêchés) sera sur le site de la ligue et les inscriptions se feront auprès de l'organisateur (Club d'avoine site internet ou courrier).

- Les championnats de France Jeunes à Montluçon du 17 au 24 avril 2010.
 La salle de jeu est le centre Athanor.
 4 qualifiés d'office pour la ligue : DUVAL Claire, GREGOIRE Roxanne, LEGUET Alexia, MEUNIER-PION Jean
 La ligue recherche des personnes volontaires pour accompagner bénévolement le groupe de jeunes de la ligue CVL. Il faudrait en particulier une féminine adulte éventuellement un couple. la délégation de la ligue CVL sera hébergée au

- Gîte d'étape du moulin de Chauviere
 28 rue du cher
 03100 LAVAUT STE ANNE
 04.70.08.70.93

- Les entraîneurs de la ligue seront :
 M.I. DAVID Vincent
 LETEMPLE Frédéric
 PREVOT Rodolphe
 ROSSI ERCOLANI Vincenzo

- Pour accompagner sont prévus :
 JOLLY Marie (mission féminine - Baffa - Joueuse en juniors)
 ANDRE Philippe.

IV° SECTEUR DES SCOLAIRES

par Jacky DESCAMPS

- Création d'un document à l'attention des établissements.
- Harmonisation des qualifications au sein de la ligue.
- 13 mars 2011 : phase Ligue académique. Attente d'une salle pour accueillir.
- Nécessité de disposer d'un arbitre, d'un adjoint et d'un ordinateur par catégorie (école, collège, lycée).
- Création d'un document pour aider à l'organisation des compétitions scolaires.

V° SECTEUR TECHNIQUE

par Denis SELLAM

- Règlement des compétitions ligue : problème des cadences
- Révision du règlement des compétitions à réaliser par mails. Ce point doit être traité avant l'AG Ligue de juin 2011
- Incident en Régionale 1 à la ronde 3 du 12 décembre 2010 concernant le match St Cyr en Val – Chartres. Nécessité de créer au niveau de la Ligue une commission de discipline de 5 personnes minimum avec une majorité de membres hors du CD Ligue. Le président de Ligue soumet une liste de 7 participants potentiels au comité directeur : Frédéric ALQUIER, Ollivier RIOLAND, Yoann LE BASNIER, Frédéric LETEMPLE, Hervé GARZENNE, Michel KRAUSS, Jean-François GUYON. Le président contactera ces personnes pour obtenir leur accord. La commission siégera dans les 3 mois. Les différentes parties seront invitées.

VI° SECTEUR FEMININE

par Céline BRISSON

Céline excusée nous a communiqué les informations concernant la Nat2 Féminine du 9 janvier 2011 à La Membrolle

Il y a seulement deux équipes inscrites : **AVOINE** et **LA MEMBROLLE** contre 5 l'an passé.
Arbitre : David Grenier. Mach Aller-retour, 50 minutes + 10 secondes par coup.

Service Civique :

Description et présentation du dossier réalisé par Marie JOLLY sur l'analyse des licenciées par club et par département. Prise de contact avec les anciennes féminines (licenciées avant 2005) qui ont arrêté la pratique du jeu en club. Une programmation de la visite des clubs les plus significatifs pour vérification des conditions d'accueil sera organisée durant ce semestre. Les clubs n'ont pas tous répondu au questionnaire. Les féminines qui sont licenciées cette saison vont recevoir un autre questionnaire.

L'adresse postale pour les réponses sera

Club d'échecs d'Avoine

Marie JOLLY

BP 64

37420 AVOINE

VII° ARBITRAGE

par Serge DESMOULIERES

- Le séminaire de formation continue des arbitres doit avoir lieu une fois par an et le prochain très certainement en septembre 2011. La Ligue prendra en charge cette formation, le repas restera à la charge des stagiaires.
- La Ligue prendra en charge la totalité des frais de formation de 170 € pour le stage d'arbitrage à La Membrolle les 12 et 13 février 2011. Les comités départementaux n'ont pas à financer ce type de formation, c'est une compétence Ligue. La Ligue a reçu du CNDS 600 € pour les actions de formation des arbitres.
- La Ligue rémunérera les arbitres au tarif de 50 € par jour + déplacement pour les compétitions suivantes :
 - Championnat de Ligue PPou et Pou
 - Championnat de Ligue Pup, Ben et Min
 - Coupe Loubatière, phase Ligue
 - Coupe 2000
 - Nationale IV jeunes, phase Ligue
 - Nationale II féminines
 - Championnat des scolaires, phase Ligue
 - Championnat de Ligue individuel (mais pas de frais de déplacement pour l'arbitre, ils resteront à la charge de l'organisateur qui touche des droits inscriptions)

VIII° SECTEUR FORMATION

par Christophe DUVAL

A l'époque des vœux tous les projets sont à envisager sérieusement.
Christophe malheureusement absent excusé souhaite malgré tout organiser :

- Une formation sur une journée des dirigeants de club
- Une formation pour les animateurs (pourquoi pas un petit colloque ?) sur une journée.

Les propositions, les intéressés et les organisateurs peuvent le contacter.

La date de l'AG de Ligue est le 25 juin 2011 au 430, Route de Marcilly, Château de Morchêne 45590 Saint Cyr En Val.

Aucune question diverse n'a été mise à l'ordre du jour, le président lève la séance à 18h30.

SECRETAIRE DE LA LIGUE
Jean-Louis SALVAING



PRESIDENT DE LA LIGUE
Kennisthon POUSSE

